



Conseil économique et social

Distr. générale
26 septembre 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Septième session

Genève, 5-7 décembre 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail et projet de cadre stratégique

Projet de mise à jour du programme de travail pour 2013

Note du secrétariat

I. Contexte

1. Conformément à son mandat, le Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI) s'attache à promouvoir un cadre directif, financier et réglementaire propice à la croissance économique, au développement de l'innovation et une compétitivité accrue dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Le Comité est un lieu de dialogue et d'échange d'expériences et de bonnes pratiques; sur la base de ce dialogue, il élabore des lignes directrices et des recommandations générales à l'intention des gouvernements, qui donnent lieu ensuite à des services consultatifs, à la demande, et à d'autres activités de renforcement des capacités dans les domaines prescrits.
2. Le projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques pour 2012-2013 a été adopté à la sixième session du CECI, qui s'est tenue à Genève du 30 novembre au 2 décembre 2011, dans l'attente de son approbation officielle par le Comité exécutif de la CEE, conformément aux modalités de l'examen, en 2011-2012, de la réforme de la CEE effectuée en 2005.
3. Sans préjudice de l'approbation officielle ultérieure du programme de travail par le Comité exécutif, le présent document reprend les éléments du programme de travail pour 2012-2013 qui ne sont pas encore mis en œuvre et fournit des précisions qui n'étaient pas encore disponibles au moment de la sixième session, telles que les intitulés, les lieux et les dates exacts des différents événements.

II. Produits/activités pour 2013

Module 1

Formulation des recommandations de politique générale et des pratiques optimales relatives à l'innovation fondée sur le savoir dans la région de la CEE

<i>Description du module (facultatif)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
	Meilleure connaissance des pratiques optimales et des mesures propres à favoriser un environnement financier et réglementaire plus propice à la croissance économique, à l'innovation et à la compétitivité des entreprises et des activités économiques, conduisant à la formulation par le CECI de recommandations de politique générale connexes

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

1.1 Huitième session annuelle du Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI) (4-6 décembre 2013) (6).

Documents:

Rapport de la session du CECI et autres documents (4), notamment: Rapport sur le renforcement des capacités, Synthèse des pratiques optimales, des recommandations de politique générale et des lignes directrices (3), Projet de programme de travail pour 2014-2015 (1).

1.2 Sixième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité (25 et 26 avril 2013) (4).

Documents:

Rapport de la session de l'Équipe de spécialistes (1)

1.3 Septième session de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle (11 et 12 juillet 2013) (4).

Documents:

Rapport de la session de l'Équipe de spécialistes (1).

1.4 D'autres réunions de groupes d'experts doivent être organisées sous la forme d'une série de conférences internationales à vocation directive portant sur le thème commun «Politiques favorisant l'innovation et le développement fondé sur le savoir au XXI^e siècle». Il est notamment proposé de tenir les conférences suivantes:

- Conférence internationale sur l'entrepreneuriat et l'innovation, Dubrovnik (Croatie) (23 et 24 mai 2013);
- Séminaire intitulé «Promotion de l'adoption de technologies vertes», à organiser conjointement avec le Centre international de formation Golda Meir du Mont Carmel (premier semestre de 2013); et
- Conférence internationale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement, à organiser conjointement avec la European Alliance for Innovation (second semestre de 2013).

Documents:

Rapports des conférences et du séminaire (3), Synthèse des pratiques optimales et des recommandations de politique générale (2).

b) Publications et autres supports d'information

- 1.5 Étude de performance en matière d'innovation en Ukraine (1).
- 1.6 Étude de performance en matière d'innovation dans un pays en transition (sous réserve que le pays considéré en ait exprimé le souhait et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles) (1).
- 1.7 Guide sur l'innovation dans le secteur public (1).
- 1.8 Notes d'orientation concernant certains sujets liés à l'économie fondée sur le savoir, faisant fond sur les résultats des réunions (sur support électronique).
- 1.9 Bulletins d'information périodiques traitant des questions liées à l'innovation, présentant les activités relevant du sous-programme et dans lesquels des contributions externes pourront être publiées.

Module 2

Formulation des recommandations de politique générale et des pratiques optimales propres à favoriser des mesures et un environnement financier et réglementaire plus propices à des partenariats public-privé efficaces

<i>Description du module (facultatif)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
	Meilleure connaissance des pratiques optimales et des mesures propres à favoriser un environnement juridique et réglementaire plus propice à des partenariats public-privé efficaces, conduisant à la formulation par le CECI de recommandations de politique générale connexes

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

2.1 Cinquième session de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé (5 et 6 février 2013) (4).

Documents:

Rapport de la session de l'Équipe de spécialistes (1).

b) Publications et autres supports d'information

2.2 Publication dans la série «Mallette de formation de la CEE pour la promotion des partenariats public-privé» (1).

2.3 Édition révisée et actualisée du Guide de la CEE sur la promotion d'une bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé (1).

2.4 Guide des pratiques optimales en matière de partenariats public-privé (1).

2.5 Loi type sur les partenariats public-privé destinée aux pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) (en collaboration avec la BERD et l'Assemblée interparlementaire de la CEI) (1).

2.6 Étude comparative sur la législation relative aux partenariats public-privé (sur support électronique uniquement) (1).

2.7 Notes d'orientation concernant certains sujets relatifs à la négociation et à la mise en œuvre de partenariats public-privé, faisant fond sur les résultats des réunions (sur support électronique uniquement).

2.8 Bulletins d'information périodiques concernant les questions relatives aux partenariats public-privé présentant les activités relevant du sous-programme et dans lesquels des contributions externes pourront être publiées (sur support électronique uniquement).

2.9 Séries annuelles de communiqués de presse (sur support électronique).

Module 3

Application des recommandations de politique générale et des pratiques optimales établies par le CECI relatives à l'innovation fondée sur le savoir dans la région de la CEE

Description du module (facultatif)

Réalisations escomptées

Meilleure application des recommandations de politique générale du CECI propres à favoriser un environnement financier et réglementaire plus propice à la croissance économique, à l'innovation et à la compétitivité des entreprises et des activités économiques

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

3.1 Forum économique 2013 du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA) (1) et huitième session du Conseil d'administration du SPECA (3).

Documents:

Rapport du Forum économique (1); Rapport de la session du Conseil d'administration (1) et autres documents (2), notamment: Rapports intérimaires sur les activités des groupes de travail du projet SPECA (1); Plan de travail du SPECA pour 2014-2015 (1).

b) Coopération technique

Les activités consultatives envisagées sont les suivantes:

3.2 Projet consultatif – étude de performance en matière d'innovation dans un pays en transition (sous réserve que le pays considéré en ait exprimé le souhait et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles) (1).

3.3 Ateliers consultatifs sur le terrain dont le but est de faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'étude de performance en matière d'innovation au Bélarus (2).

3.4 Ateliers consultatifs sur le terrain dont le but est de faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'étude de performance en matière d'innovation au Kazakhstan (2).

3.5 Atelier consultatif sur le terrain dont le but est de présenter et d'examiner les principales constatations et conclusions de l'étude de performance en matière d'innovation en Ukraine (1).

3.6 Missions et ateliers consultatifs dans des pays en transition portant sur des questions liées à l'innovation et au développement fondé sur le savoir, sous réserve que ces pays en aient fait la demande (2).

Module 4

Application des recommandations de politique générale et des pratiques optimales établies par le CECI propres à favoriser des mesures et un environnement financier et réglementaire plus propices à des partenariats public-privé efficaces

Description du module (facultatif)

Réalisations escomptées

Meilleure application des recommandations de politique générale et des pratiques optimales établies par le CECI propres à favoriser des mesures et un environnement juridique et financier plus propices à des partenariats public-privé efficaces

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

4.1 Conférence internationale sur la promotion des partenariats public-privé, Istanbul (Turquie) (10-13 avril 2013).

b) Publications et autres supports d'information

4.2 Rapports sur les évaluations de l'aptitude à établir des partenariats public-privé dans les pays en transition (3).

c) Coopération technique

Les séminaires consultatifs envisagés sont les suivants¹:

4.3 Évaluation de l'aptitude à établir des partenariats public-privé dans les pays en transition (4).

4.4 Ateliers consultatifs nationaux dans les pays en transition concernant les résultats de l'évaluation de leur propre aptitude à établir des partenariats public-privé (4).

4.5 Sur demande, fourniture de services consultatifs de politique générale sur le terrain dans le domaine des partenariats public-privé (4).

4.6 Lancement d'un programme de renforcement des capacités en matière de partenariats public-privé au Bélarus, à mettre en œuvre conjointement avec le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bélarus (sous réserve que la Commission européenne en approuve le financement).

Module 5

Renforcement des capacités nationales pour adapter, adopter et appliquer les recommandations de politique générale et les pratiques optimales établies par le CECI relatives à l'innovation fondée sur le savoir dans les États membres de la CEE

Description du module (facultatif)

Réalisations escomptées

Renforcement des capacités des pays en transition pour promouvoir les pratiques optimales et appliquer les recommandations de politique générale du CECI propres à favoriser un environnement financier et réglementaire plus propice à la croissance économique, à l'innovation et à la compétitivité des entreprises et des activités économiques

¹ Sous réserve que les États membres considérés en aient fait la demande et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles.

Produits/activités*a) Réunions et documents correspondants*

5.1 Sixième session du Groupe de travail du projet SPECA sur un développement fondé sur le savoir (3).

Documents:

Rapport de la session (1) et autres documents (2), notamment: Rapport sur l'exécution du programme (1); Programme de travail pour 2014-2015 (1).

b) Publications et autres supports d'information

5.2 Matériels et dossiers de formation relatifs aux mesures visant à promouvoir l'innovation fondée sur le savoir (1).

5.3 Matériels et modules de formation relevant du projet du Compte de l'ONU «Renforcement des capacités des pays membres du SPECA visant à adopter et à appliquer des technologies vertes innovantes en vue de l'adaptation aux changements climatiques et d'une croissance durable fondée sur le savoir» (2).

c) Coopération technique

Les cours de formation et de renforcement des capacités envisagés sont les suivants:

5.4 Série en cours de conférences et d'ateliers sous-régionaux intégrés/intersectoriels ou thématiques sur le renforcement des capacités et l'échange de connaissances et sur les mesures visant à promouvoir l'innovation fondée sur le savoir (sous réserve que les États membres considérés en aient fait la demande et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles) (1).

5.5 Exécution du projet du Compte de l'ONU «Renforcement des capacités des États membres de la SPECA visant à adopter et à appliquer des technologies vertes innovantes en vue de l'adaptation aux changements climatiques et d'une croissance durable fondée sur le savoir», y compris des séminaires nationaux de renforcement des capacités, des réunions de parties prenantes et réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités axées sur les technologies vertes innovantes en vue de l'adaptation aux changements climatiques et d'une croissance durable fondée sur le savoir (3).

Les projets opérationnels qui seront mis en œuvre sont les suivants:

5.6 Promotion de possibilités viables du commerce d'exportation de biomasse pour certaines régions de la Fédération de Russie (1) (sous réserve que le donateur assure un financement continu).

5.7 Projets relatifs au Groupe de travail du projet SPECA sur un développement fondé sur le savoir (en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)) (1).

Module 6

Renforcement des capacités nationales pour adapter, adopter et appliquer les recommandations de politique générale et pratiques optimales établies par le CECI propres à favoriser des mesures et un environnement financier et réglementaire plus propices à des partenariats public-privé efficaces

<i>Description du module (facultatif)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
	Renforcement des capacités nationales des pays en transition pour promouvoir les pratiques optimales et appliquer les recommandations générales du CECI propres à favoriser un environnement financier et réglementaire plus propice à des partenariats public-privé efficaces

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

6.1 Cinquième réunion du Groupe d'experts sur les partenariats public-privé pour les pays de la CEI (1).

b) Publications et autres supports d'information

6.2 Élaboration de matériels de formation dans le domaine des partenariats public-privé inspirés de la mallette de formation de la CEE pour la promotion des partenariats public-privé (1).

c) Coopération technique

Les cours de formation et de renforcement des capacités envisagés sont les suivants:

6.3 Conférences et ateliers sous-régionaux et nationaux de renforcement des capacités et d'échange de connaissances sur les politiques visant à promouvoir des partenariats public-privé efficaces (sous réserve que les États membres considérés en aient fait la demande et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles) (1).

6.4 Contribution à l'exécution du projet du Compte de l'ONU «Renforcement des capacités des États membres de la SPECA visant à adopter et à appliquer des technologies vertes innovantes en vue de l'adaptation aux changements climatiques et d'une croissance durable fondée sur le savoir» (3).

6.5 Activités de sensibilisation et visites destinées à mieux faire connaître et à développer les partenariats public-privé dans les pays en transition (sous réserve que les États membres considérés en aient fait la demande et que des fonds extrabudgétaires soient disponibles) (2).